(1) BILAN - ACTIF

Désignation de l'entreprise : Société SERENIS CENTRE — Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12
Adresse de l'entreprise 22 28 RUE HENRI BARBUSSE 92110 CLICHY — Durée de l'exercice précédent* 12
Numéro SIRET* 83410692400014 — Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

			Brut 1	Amortissements, provisions 2	Exercice N clos le, 31122025 Net 3	N-1 31122024 Net 4	
Capital souscrit non appelé	TOTAL (I)	AA					
ACTIF IMMOBILISÉ * — IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC			
	Frais de développement *	CX		CQ			
	Concessions, brevets et droits similaires	AF		AG			
	Fonds commercial	AH	731 200	AI	731 200	731 200	
	Autres immobilisations incorporelles (1)	AJ	40 844	AK	40 844		
	Immobilisations incorporelles en cours, avances et acomptes	AL		AM			
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AO			
	Constructions	AP		AQ			
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR		AS			
	Autres immobilisations corporelles	AT	158 076	AU	143 286	14 790	23 552
	Immobilisations corporelles en cours, avances et acomptes	AV		AW			
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations	CS		CT			
	Titres immobilisés de l'activité de portefeuille	CU		CV			
	Créances rattachées à des participations	BB		BC			
	Autres titres immobilisés	BD		BE			
	Prêts	BF	4 200	BG	4 200	3 100	
	Autres immobilisations financières*	BH	18 299	BI	18 299	18 299	
	TOTAL (II)	BJ	952 619	BK	184 130	768 489	776 151
ACTIF CIRCULANT — STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL		BM			
	En cours de production de biens	BN		BO			
	En cours de production de services	BP		BQ			
	Produits intermédiaires et finis	BR		BS			
	Marchandises	BT		BU			
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW			
CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	674 992	BY	15 517	659 476	757 159
	Autres créances (3)	BZ	499 626	CA		499 626	450 720
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC			
DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD		CE			
	Disponibilités	CF		CG			
COMPTES DE RÉGULARISATION	Charges constatées d'avance (3)*	CH	6 609	CI		6 609	6 886
	TOTAL (III)	CJ	1 181 227	CK	15 517	1 165 710	1 214 764
	Frais d'émission d'emprunt (IV)	CW					
	Primes de remboursement des emprunts (V)	CM					
	Écarts de conversion actif et différences d'évaluation (VI)	CN					
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	2 133 846	1A	199 646	1 934 199	1 990 915

Renvois : (1) Dont droit au bail
(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP 4 200
(3) Part à plus d'un an : CR 18 620
Clause de réserve de propriété :* Immobilisations : Stocks : Créances :

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

(2) **BILAN - PASSIF avant répartition**

Désignation de l'entreprise : Société SERENIS CENTRE — Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

			Exercice N	Exercice N-1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 7 500)	DA	7 500	7 500
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	750	750
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG		
	Report à nouveau	DH		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	276 198	341 623
	Subventions d'investissement	DJ	459	892
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)	DL	284 908	350 765
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	5 000	5 000
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR	5 000	5 000
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	4 214	5 696
	Emprunts et dettes financières divers (dont emprunts participatifs EI)	DV		
	Instruments financiers à terme	D1		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	698 521	731 230
	Dettes fiscales et sociales	DY	630 339	655 546
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA	311 217	242 679
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB		
	TOTAL (IV)	EC	1 644 292	1 635 150
	Écarts de conversion passif * et différence d'évaluation **(V)**	ED		
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	1 934 199	1 990 915

RENVOIS				
(1)	Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B		
(2)	Dont — Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
	Dont — Ecart de réévaluation libre	1D		
	Dont — Réserve de réévaluation (1976)	1E		
(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	1 644 292	1 635 150
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	4 018	5 392

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Cegid Quadra

3 COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

Désignation de l'entreprise : Société SERENIS CENTRE — Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

			Exercice N					Exercice (N-1)
			France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB		FC		
	Production vendue — Biens*	FD		FE		FF		
	Production vendue — Services*	FG	3 619 592	FH		FI	3 619 592	3 901 967
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	3 619 592	FK		FL	3 619 592	3 901 967
	Production stockée*					FM		
	Production immobilisée*					FN		
	Subventions d'exploitation					FO	11 314	9 866
	Reprises sur amortissements et provisions* (9)					FP	966	1 789
	Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles					F1		
	Autres produits (1) (11)					FQ	859	11 015
	TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (2) (I)					FR	3 632 731	3 924 637
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS		
	Variation de stock (marchandises)*					FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	938 995	954 157
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	58 039	62 877
	Salaires et traitements*					FY	1 786 184	1 950 775
	Cotisations sociales (10)					FZ	369 222	411 534
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immo. — dotations aux amortissements* (14)					GA	11 550	17 284
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immo. — dotations aux dépréciations					GB		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur actif circulant : dotations aux dépréciations*					GC	15 312	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD		5 000
	Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées					G1		
	Autres charges (12)					GE	1 030	76
	TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (4) (II)					GF	3 180 331	3 401 704
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	452 399	522 933
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)					GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)					GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	6 310	12 676
	Reprises sur dépréciations					GM		
	Différences positives de change					GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie					GO		
	Produits des cessions d'immobilisations financières					G2		
	TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (V)					GP	6 310	12 676
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	65	469
	Différences négatives de change					GS		
	Valeurs comptables des immobilisations financières cédées					G3		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
	TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES (VI)					GU	65	469
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	6 245	12 207
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	458 644	535 141

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Cegid Quadra

4 COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

Désignation de l'entreprise : Société SERENIS CENTRE — Néant ☐ *

		Exercice N	Exercice N-1
Produits exceptionnels (7) (VII)	HD		452
Charges exceptionnelles (6 bis - 6 ter- 7) (VIII)	HH		
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)	HI		452
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)	HJ	91 736	95 316
Impôts sur les bénéfices * (X)	HK	90 710	98 654
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)	HL	3 639 041	3 937 765
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)	HM	3 362 842	3 596 142
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)	HN	276 198	341 623

RENVOIS

(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO		
(2) Dont produits de locations immobilières	HY		
(2) Dont produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1G		
(3) Dont - Crédit bail mobilier *	HP		
(3) Dont - Crédit bail immobilier	HQ		
(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1H		
(5) Dont produits concernant les entreprises liées	1J	6 310	12 676
(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	1K		
(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX	350	345
(6ter) Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC		
(6ter) Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD		
(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS) A5	A2		
(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3		
(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4		
(13) Dont primes et cotisations sociales professionnelles	A8		
Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A11 — dont cotisations Madelin A10			
(14) Dont montant de l'amortissement du fonds de commerce (en application de l'article 39, 1-2°, al.3)	HS		

(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)	Exercice N — Charges exceptionnelles	Exercice N — Produits exceptionnels

(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :	Exercice N — Charges antérieures	Exercice N — Produits antérieurs

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Cegid Quadra

Société SERENIS CENTRE

22 28 RUE HENRI BARBUSSE

92110 CLICHY

ANNEXE DU 01/01/2025 AU 31/12/2025

CGID
5 RUE JEAN WALTER

92110 CLICHY
01 81 88 98 00

ANNEXE

SOMMAIRE

	page
Faits caractéristiques de l'exercice	12
Evènements significatifs postérieurs à la clôture	12
- REGLES ET METHODES COMPTABLES	
Principes et conventions générales	12
Permanence ou changement de méthodes	13
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN	
Etat des immobilisations	13
Etat des amortissements	13
Etat des provisions	13
Etat des échéances des créances et des dettes	13
Composition du capital social	13
Fonds commercial	13
Evaluation des immobilisations corporelles	13
Evaluation des amortissements	14
Evaluation des créances et des dettes	14
Dépréciation des créances	14
Produits à recevoir	14
Charges à payer	14
Charges et produits constatés d'avance	15
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT	
Ventilation de l'effectif moyen	15
Honoraires des commissaires aux comptes	15
- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS	
Engagement en matière de pensions et retraites	15
Identité des sociétés mères consolidant les comptes	16
- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES	
Participation des salariés	16

NA = Non Applicable NS = Non significative

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 1 934 199.47 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 3 619 591.98 Euros et dégageant un bénéfice de 276 198.33 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2025 au 31/12/2025.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Néant.

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Néant.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2022-06 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

Cf Dossier Fiscal

Etat des amortissements

Cf Dossier Fiscal

Etat des provisions

Cf Dossier Fiscal

Etat des échéances des créances et des dettes

Cf Dossier Fiscal

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
PARTS SOCIALES	10.0000	750			750

Fonds commercial

(Code du Commerce Art. R 123-186; PCG Art. 831-2/10)

Nature	Montant des éléments				Montant de la dépréciation
	Achetés	Réévalués	Reçus en apport	Global	
FONDS COMMERCIAL	731 200			731 200	
Total	731 200			731 200	

Un test de dépréciation est réalisé tous les ans.

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Immobilisations incorporelles	Linéaire	3 à 5 ans
Agencements et aménagements	Linéaire	5 à 10 ans
Matériel de transport	Linéaire	4 à 5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	3 à 5 ans
Mobilier	Linéaire	3 à 5 ans

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	67 047
Autres créances	3 895
Total	70 942

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	196
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	665 594
Dettes fiscales et sociales	331 917
Autres dettes	279 460
Total	1 277 167

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	6 609
Total	6 609

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Effectif moyen

(PCG Art. 831-3)

	Personnel salarié
Cadres	1
Agents de maîtrise et techniciens	5
Employés	73
Total	79

Honoraires des commissaires aux comptes

Le montant total des honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice est de 5 000 euros, décomposés de la manière suivante :
- honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes : 5000 euros.
- honoraires facturés au titre des conseils et prestations de services entrant dans les diligences directement liées à la mission de contrôle légal des comptes, telles qu'elles sont définies par les normes d'exercice professionnel mentionnées au II de l'article L. 822-11 : 0 euro.

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Engagement en matière de pensions et retraites

(PCG Art. 832-13)

Principales hypothèses retenues :

-Age de départ en retraite : 65 ans
-Taux actualisation : 4.26%
-Taux progression des salaires : 1.50%
-Taux de rotation du personnel : 10%
-Taux de charges sociales : 30%

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite.
Le montant des indémnités de départ en retraite au 31/12/2025 s'élève à 20 697€.
Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

Identité des sociétés mères consolidant les comptes

(PCG Art. 831-3)

Dénomination sociale	Forme	Capital	Siège social
SAS GROUPE ROUSSELET	SAS	22 209 285	22 RUE HENRI BARBUSSE

INTEGRATION FISCALE

La société SERENIS CENTRE fait partie du groupe fiscalement intégré constitué par la société GROUPE ROUSSELET SAS en application de l'article 223 A alinéa 4 du Code Général des Impôts. Le montant comptabilisé en charge au titre de l'impôt sur les sociétés est calculé sans prise en compte des effets liés à l'intégration fiscale du GROUPE ROUSSELET SAS.

- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES -

Participation des salariés

Nature	Montant
Actions non négociables de l'entreprise détenues par les salariés dans le cadre de leur participation aux bénéfices	91 736

SERENIS CENTRE
Société à responsabilité limitée
au capital de 7.500 euros
Siège Social : 22-28 Rue Henri Barbusse 92110 CLICHY
834 106 924 R.C.S. NANTERRE

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DE DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE
DU 25 JUIN 2026

DECISION D'AFFECTATION DU RESULTAT
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2025

DEUXIEME DECISION

L'associée unique approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter le bénéfice de l'exercice de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice 276.198,33 euros

A titre de dividendes aux associés 276.198,33 euros
Soit environ 368,26 euros par part

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2025 non éligibles à la réfaction de 40 % s'élève à 276.198,33 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

Le paiement des dividendes sera effectué à compter de ce jour et au plus tard le 30 Septembre 2026.

Conformément à la loi, l'associée unique constate que les dividendes distribués depuis la constitution de la Société ont été les suivants :

Exercice	Dividende	Eligibles à la réfaction de 40 %	Non éligibles à la réfaction de 40 %
31-12-2022	463,81	-	347.860,88
31-12-2023	601,55	-	451.168,00
31-12-2024	455,50		341.622,72

Certifié conforme
La Gérance

Docusign Envelope ID: 6E0F1E70-56B5-8344-8210-919012E6E3BE

SERENIS CENTRE

22-28, Rue Henri Barbusse
92110 Clichy

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2025

Le 10 juin 2026

Docusign Envelope ID: 6E0F1E70-56B5-8344-8210-919012E6E3BE

Tel: +33 (0)1 58 36 04 30
Fax: +33 (0)1 42 94 26 92
www.bdo.fr

43-47 avenue de la Grande Armée
75116 Paris
FRANCE

SERENIS CENTRE

Exercice clos le 31 décembre 2025
Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

A l'associée unique de la société SERENIS CENTRE,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre décision, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société SERENIS CENTRE relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2025 à la date d'émission de notre rapport.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note « Changement de règlementation comptable» des Règles et méthodes comptables de l'annexe des comptes annuels qui expose le changement de méthode comptable relatif à l'application du règlement ANC N° 2022-06 du 4 novembre 2022 modifiant le règlement ANC N° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général, applicable à compter du 1er janvier 2025, ainsi que sur les incidences de la première application de ce règlement.

Docusign Envelope ID: 6E0F1E70-56B5-8344-8210-919012E6E3BE

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion de la Gérance et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associée unique.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D. 441-6 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par la Gérance.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Docusign Envelope ID: 6E0F1E70-56B5-8344-8210-919012E6E3BE

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris, le 10 juin 2026

DocuSigned by:
8A0E9091E23D472...

BDO PARIS
Représenté par Eric PICARLE
Commissaire aux comptes

Docusign Envelope ID: 6E0F1E70-56B5-8344-8210-919012E6E3BE

Societe SERENIS CENTRE

22 28 RUE HENRI BARBUSSE

92110 CLICHY

COMPTES ANNUELS

CGID
5 RUE JEAN WALTER

92110 CLICHY
01 81 88 98 00

BILAN ACTIF

	ACTIF	Exercice N 31/12/2025 12			Exercice N-1 31/12/2024 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
ACTIF IMMOBILISÉ	Capital souscrit non appelé (I)						
	Frais d'établissement (II)						
	Immobilisations incorporelles :						
	Frais de développement						
	Conces., brevets, licences, marques, procédés, solutions infor., droits et valeurs similaires						
	Fonds commercial	731 200		731 200	731 200		
	Autres immobilisations incorporelles	40 844	40 844				
	En cours, avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles :						
	Terrains						
	Constructions						
	Install. techniques, matériel et outillage indus.						
	Autres immobilisations corporelles	158 076	143 286	14 790	23 552	8 762-	37.20-
	En cours, avances et acomptes						
	Immobilisations financières (1) :						
	Participations						
	Créances rattachées à des participations						
	Titres immobilisés de l'activité de portefeuille						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts	4 200		4 200	3 100	1 100	35.48
	Autres immobilisations financières	18 299		18 299	18 299		
	Total de l'actif immobilisé (III)	952 619	184 130	768 489	776 151	7 662-	0.99-
ACTIF CIRCULANT	**Stocks et en-cours :**						
	Matières premières et autres approvision.						
	En-cours de production						
	Produits finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Créances (2) :						
	Créances Clients et Comptes rattachés	674 992	15 517	659 476	757 159	97 683-	12.90-
	Autres créances	499 626		499 626	450 720	48 906	10.85
	Charges constatées d'avance	6 609		6 609	6 886	277-	4.02-
	Capital souscrit appelé, non versé						
	Valeurs mobilières de placement :						
	Actions propres						
	Autres titres						
	Instruments fi. à terme et jetons détenus						
	Disponibilités						
	Total de l'actif circulant (IV)	1 181 227	15 517	1 165 710	1 214 764	49 054-	4.04-
	Frais d'émission des emprunts (V)						
	Primes de remboursement des emprunts (VI)						
	Écarts de conversion et diff. d'évaluation (VII)						
	TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V+VI+VII)	2 133 846	199 646	1 934 199	1 990 915	56 716-	2.85-

(1) Dont à moins d'un an 4 200
(2) Dont à moins d'un an

BILAN PASSIF

	PASSIF	Exercice N 31/12/2025 12	Exercice N-1 31/12/2024 12	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 7 500)	7 500	7 500		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport				
	Ecarts de réévaluation				
	Ecarts d'équivalence				
	Réserves				
	Réserve légale	750	750		
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves				
	Report à nouveau				
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	276 198	341 623	65 424-	19.15-
	Subventions d'investissement	459	892	433-	48.52-
	Provisions réglementées				
	Total des capitaux propres (I)	284 908	350 765	65 857-	18.78-
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs				
	Avances conditionnées				
	Total autres fonds propres (I bis)				
PROVISIONS	Provisions pour risques	5 000	5 000		
	Provisions pour charges				
	Total des provisions (II)	5 000	5 000		
DETTES (1)	**Dettes financières**				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	4 214	5 696	1 481-	26.01-
	Emprunts et dettes financières diverses				
	Instruments financiers à terme				
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes d'exploitation				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	698 521	731 230	32 709-	4.47-
	Dettes fiscales et sociales	630 339	655 546	25 206-	3.85-
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Autres dettes	311 217	242 679	68 537	28.24
	Produits constatés d'avance				
	Total des dettes (III)	1 644 292	1 635 150	9 141	0.56
	Ecarts de conversion passif (IV)				
	TOTAL GENERAL DU PASSIF (I+Ibis+II+III+IV)	1 934 199	1 990 915	56 716-	2.85-

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an — 1 644 292 — 1 635 150

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2025 12			Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total	31/12/2024 12	Euros	%
Produits d'exploitation (1)						
Ventes de marchandises						
Production vendue de biens						
Production vendue de services	3 619 592		3 619 592	3 901 967	282 375-	7.24-
Montant net du chiffre d'affaires	3 619 592		3 619 592	3 901 967	282 375-	7.24-
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions			11 314	9 866	1 448	14.67
Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions			966	1 789	823-	46.02-
Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles						
Autres produits			859	11 015	10 156-	92.20-
Total des Produits d'exploitation (I)			3 632 731	3 924 637	291 906-	7.44-
Charges d'exploitation						
Achats de marchandises						
Variation de stock						
Achats de matières premières et autres approvisionnements						
Variation de stock						
Autres achats et charges externes (1)			938 995	954 157	15 162-	1.59-
Impôts, taxes et versements assimilés			58 039	62 877	4 838-	7.69-
Salaires			1 786 184	1 950 775	164 591-	8.44-
Cotisations sociales			369 222	411 534	42 313-	10.28-
Dotations aux amortissements et aux dépréciations						
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			11 550	17 284	5 734-	33.18-
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations						
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			15 312		15 312	
Dotations aux provisions				5 000	5 000-	100.00-
Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées						
Autres charges			1 030	76	954	NS
Total des Charges d'exploitation (II)			3 180 331	3 401 704	221 372-	6.51-
1 RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			452 399	522 933	70 534-	13.49-
Quote-part de résultat sur opérations faites en commun :						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						

(1) Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
: Redevance de crédit bail immobilier

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2025 12	Exercice N-1 31/12/2024 12	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
Produits financiers				
De participation (2)				
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (2)				
Autres intérêts et produits assimilés (2)	6 310	12 676	6 366-	50.22-
Reprises sur dépréciations et provisions				
Différences positives de change				
Produits des cessions d'immobilisations financières				
Produits nets sur cessions de VMP et d'instruments de trésorerie				
Total des produits financiers (V)	6 310	12 676	6 366-	50.22-
Charges financieres				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
Intérêts et charges assimilées (3)	65	469	404-	86.15-
Différences négatives de change				
Valeurs comptables des immobilisations financières cédées				
Charges nettes sur cessions de VMP et d'instruments de trésorerie				
Total des charges financières (VI)	65	469	404-	86.15-
2. RESULTAT FINANCIER (V-VI)	6 245	12 207	5 962-	48.84-
3. RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	458 644	535 141	76 496-	14.29-
Produits exceptionnels (VII)		452	452-	100.00-
Charges exceptionnelles (VIII)				
4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)		452	452-	100.00-
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)	91 736	95 316	3 580-	3.76-
Impôts sur les bénéfices (X)	90 710	98 654	7 944-	8.05-
Total des produits (I+III+V+VII)	3 639 041	3 937 765	298 724-	7.59-
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	3 362 842	3 596 142	233 300-	6.49-
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	276 198	341 623	65 424-	19.15-

(2) Dont produits concernant les entreprises liées 6 310 12 676
(3) Dont intérêts concernant les entreprises liées

Docusign Envelope ID: 6E0F1E70-56B5-8344-8210-919012E6E3BE

Société SERENIS CENTRE

22 28 RUE HENRI BARBUSSE

92110 CLICHY

ANNEXE DU 01/01/2025 AU 31/12/2025

CGID
5 RUE JEAN WALTER

92110 CLICHY
01 81 88 98 00

ANNEXE

SOMMAIRE

	page
Faits caractéristiques de l'exercice	1
Evènements significatifs postérieurs à la clôture	1
- REGLES ET METHODES COMPTABLES	
Principes et conventions générales	1
Permanence ou changement de méthodes	2
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN	
Etat des immobilisations	2
Etat des amortissements	2
Etat des provisions	3
Etat des échéances des créances et des dettes	3
Composition du capital social	4
Fonds commercial	4
Evaluation des immobilisations corporelles	4
Evaluation des amortissements	5
Evaluation des créances et des dettes	5
Dépréciation des créances	5
Produits à recevoir	5
Charges à payer	5
Charges et produits constatés d'avance	6
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT	
Ventilation de l'effectif moyen	6
Charges et produits financiers concernant les entr. liées	6
Honoraires des commissaires aux comptes	6
- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS	
Engagement en matière de pensions et retraites	7
Identité des sociétés mères consolidant les comptes	7
- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES	
Participation des salariés	7

NA = Non Applicable NS = Non significative

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 1 934 199.47 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 3 619 591.98 Euros et dégageant un bénéfice de 276 198.33 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2025 au 31/12/2025.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Néant.

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Néant.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2022-06 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

Changement de méthode

Les changements de méthodes comptables consécutifs à la première application du règlement ANC n°2022-06 n'ont pas d'impact significatif sur la présentation du bilan ni du compte de résultat de l'exercice 2025. Ils ont généré un reclassement de 8613.92 euros du poste 791200 au poste 641910, et de 432.87 euros du poste 777000 au poste 747000 soit une diminution résultat exceptionnel de 432.87 euros.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL	772 044		
Installations générales agencements aménagements divers	59 634		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	95 654		2 788
TOTAL	155 288		2 788
Prêts, autres immobilisations financières	21 399		8 400
TOTAL	21 399		8 400
TOTAL GENERAL	948 731		11 188

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles TOTAL			772 044	772 044
Installations générales agencements aménagements divers			59 634	59 634
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			98 442	98 442
TOTAL			158 076	158 076
Prêts, autres immobilisations financières		7 300	22 499	22 499
TOTAL		7 300	22 499	22 499
TOTAL GENERAL		7 300	952 619	952 619

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles TOTAL	40 844			40 844
Installations générales agencements aménagements divers	50 764	2 498	0	53 262
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	80 972	9 052	0	90 024
TOTAL	131 736	11 550	0	143 286
TOTAL GENERAL	172 580	11 550	0	184 130

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Instal.générales agenc.aménag.divers	2 498				
Matériel de bureau informatique mobilier	9 052				
TOTAL	11 550				
TOTAL GENERAL	11 550				

Etat des provisions

Provisions pour risques et charges	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Autres provisions pour risques et charges	5 000				5 000
TOTAL	5 000				5 000

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur comptes clients	1 171	15 312	966		15 517
TOTAL	1 171	15 312	966		15 517
TOTAL GENERAL	6 171	15 312	966		20 517
Dont dotations et reprises d'exploitation		15 312	966		

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Prêts	4 200	4 200	
Autres immobilisations financières	18 299	0	18 299
Clients douteux ou litigieux	18 620	0	18 620
Autres créances clients	656 372	656 372	
Personnel et comptes rattachés	4 571	4 571	
Taxe sur la valeur ajoutée	151 196	151 196	
Divers état et autres collectivités publiques	809	809	
Groupe et associés	337 101	337 101	
Débiteurs divers	5 948	5 948	
Charges constatées d'avance	6 609	6 609	
TOTAL	1 203 726	1 166 807	36 919
Montant des prêts accordés en cours d'exercice	8 400		
Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice	7 300		

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	4 214	4 214		
Fournisseurs et comptes rattachés	698 521	698 521		
Personnel et comptes rattachés	296 335	296 335		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	145 663	145 663		
Taxe sur la valeur ajoutée	183 872	183 872		
Autres impôts taxes et assimilés	4 470	4 470		
Autres dettes	311 217	311 217		
TOTAL	1 644 292	1 644 292		

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
PARTS SOCIALES	10.0000	750			750

Fonds commercial

(Code du Commerce Art. R 123-186; PCG Art. 831-2/10)

Nature	Montant des éléments				Montant de la dépréciation
	Achetés	Réévalués	Reçus en apport	Global	
FONDS COMMERCIAL	731 200			731 200	
Total	731 200			731 200	

Un test de dépréciation est réalisé tous les ans.

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Immobilisations incorporelles	Linéaire	3 à 5 ans
Agencements et aménagements	Linéaire	5 à 10 ans
Matériel de transport	Linéaire	4 à 5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	3 à 5 ans
Mobilier	Linéaire	3 à 5 ans

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	67 047
Autres créances	3 895
Total	70 942

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	196
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	665 594
Dettes fiscales et sociales	331 917
Autres dettes	279 460
Total	1 277 167

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	6 609
Total	6 609

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Effectif moyen

(PCG Art. 831-3)

	Personnel salarié
Cadres	1
Agents de maîtrise et techniciens	5
Employés	73
Total	79

Charges et produits financiers concernant les entreprises liées

(PCG Art. 831-2 et Art. 832-13)

	Charges financières	Produits financiers
Total		6 310
Dont entreprises liées		6 310

Honoraires des commissaires aux comptes

Le montant total des honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice est de 5 000 euros, décomposés de la manière suivante :
- honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes : 5000 euros.
- honoraires facturés au titre des conseils et prestations de services entrant dans les diligences directement liées à la mission de contrôle légal des comptes, telles qu'elles sont définies par les normes d'exercice professionnel mentionnées au II de l'article L. 822-11 : 0 euro.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Engagement en matière de pensions et retraites

(PCG Art. 832-13)

Principales hypothèses retenues :

-Age de départ en retraite : 65 ans
-Taux actualisation : 4.26%
-Taux progression des salaires : 1.50%
-Taux de rotation du personnel : 10%
-Taux de charges sociales : 30%

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite.
Le montant des indémnités de départ en retraite au 31/12/2025 s'élève à 20 697€.
Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.

Identité des sociétés mères consolidant les comptes

(PCG Art. 831-3)

Dénomination sociale	Forme	Capital	Siège social
SAS GROUPE ROUSSELET	SAS	22 358 910	22 RUE HENRI BARBUSSE

INTEGRATION FISCALE
La société SERENIS CENTRE fait partie du groupe fiscalement intégré constitué par la société GROUPE ROUSSELET SAS en application de l'article 223 A alinéa 4 du Code Général des Impôts. Le montant comptabilisé en charge au titre de l'impôt sur les sociétés est calculé sans prise en compte des effets liés à l'intégration fiscale du GROUPE ROUSSELET SAS.

- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES -

Participation des salariés

Nature	Montant
Actions non négociables de l'entreprise détenues par les salariés dans le cadre de leur participation aux bénéfices	91 736